

# KENNY FESTIVAL

rando  
**moto**  
gastronomique  
AMV

**13 . 14**  
SEPT.  
**2025**

## SAMEDI 13 SEPTEMBRE

1 MOTO / 1 PILOTE : 112,00 €

Départ Samedi matin, repas du midi compris. Retour Samedi après-midi

## DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

1 MOTO / 1 PILOTE : 112,00 €

Départ Dimanche matin, retour dimanche après midi, repas compris

## FORMULE 2 JOURS

1 MOTO / 1 PILOTE : 190,00 €

Formule Samedi + Formule Dimanche.

\*COCHEZ LA FORMULE CHOISIE

NOM PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

N° DE TELEPHONE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_

N° DU PERMIS : \_\_\_\_\_

CIE D'ASSURANCE : \_\_\_\_\_ NUMERO DE POLICE : \_\_\_\_\_

NUMERO D'IMMATRICULATION : \_\_\_\_\_

2 TEMPS :

4 TEMPS :

MOTO ELECTRIQUE :  25,00 € supplémentaires sur le montant de l'engagement par jour

MACHINE : (MARQUE, MODELE ET CYLINDREE) : \_\_\_\_\_

**INFO :** Les frais d'inscriptions comprennent l'entrée au « Kenny Festival » et à son village exposants plus une entrée offerte, l'accès au parking véhicule, l'accès au parking gardienné les vendredi soir et samedi soir, l'assistance, l'encadrement et un service médical mobile sur la totalité du parcours, le repas gastronomique et les différents points de dégustation, l'aire de lavage, la soirée concert sous chapiteau géant.

Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque participant.

La distance parcourue, d'environ 70km ne nécessite pas de ravitaillement en carburant, cependant par sécurité, un dépannage organisé par nos soins est prévu au kilomètre 55. Pour les pilotes inscrits avec une moto électrique, la distance à parcourir est d'environ 50km, deux bornes destinées au rechargement des batteries sont prévues tout les 20km. Tous les renseignements (plan d'accès...) vous seront fournis avec la confirmation d'engagement.

Les participants devront se présenter au contrôle administratif munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité ainsi que de la carte grise de la machine (Originaux des papiers obligatoires).

Cette randonnée organisée les 13 et 14 septembre 2025 à Reygades dans le cadre du Kenny Festival est une randonnée sans notion de vitesse, ni de classement pour des possesseurs de MOTO, QUADS ou SSV homologués, carte grise et assurance obligatoires. Cette balade s'adresse aussi bien aux pratiquants amateurs qu'aux plus chevronnés, tout au long du parcours fléché et balisé, plusieurs déviations sont mises en place pour répondre à tous les niveaux de pilotage.

Le soussigné prend l'engagement de respecter le code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet les assurances supplémentaires.

Ce bulletin doit être retourné dûment complété à : J.L.F.O - LABASTIDE L'EVEQUE, 12200 LE BAS SEGALA accompagné d'un CHEQUE à l'ordre de J.L.F.O correspondants au montant total de l'option choisie,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du participant  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Je roule entre amis, je donne un nom à mon groupe : \_\_\_\_\_

(Cette mention très importante, nous permettra de vous attribuer des numéros en suivant, afin de rouler entre amis)

### MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription comprennent les frais de gestion de dossier d'un montant de 30,00 € non remboursable,

Le solde peut être remboursé :

- par demande reçue par Email à [jlfo@wanadoo.fr](mailto:jlfo@wanadoo.fr) avant le 01 août 2025,
- sur certificat médical reçu par Email à [jlfo@wanadoo.fr](mailto:jlfo@wanadoo.fr) du 01 août au 01 septembre inclus
- à partir du 02 septembre aucun remboursement possible